

Envoi du 20 septembre 2016

Pour parution début novembre 2016

Article 1 14 juillet 2016, Après la pluie.....

La pluie qui tombait drue en cette matinée, s'est arrêtée vers.....11 heures, quelle aubaine pour le défilé du 14 Juillet ! Malgré "l'occupation" des places réservées devant la Mairie par des voitures.....le cortège est mis en place sur la rue. En tête " La Lyre Briarde", nos valeureux porte-drapeaux, les Anciens combattants puis le Conseil municipal et le public buccéen. Arrivés au Monument aux Morts, la cérémonie débute par le traditionnel dépôt des gerbes: les Représentants municipaux suivis par l'"U.N.C" de Boissy-le-Châtel/Chauffry & environs et la "F.N.A.C.A" G. Dhorbait (Maire) fait ensuite la lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens combattants, Mr J-M Tosdeschini, puis J. Degarne Président de l'"U.N.C" locale repris dans son discours comment ce 14 Juillet 1789 est devenu notre fête nationale au fil du temps. Après avoir observé une minute de silence en la mémoire de tous ceux qui sont morts pour que la France vive en LIBERTE, le cortège reformé se dirige vers la Salle des Fêtes où "La Lyre Briarde" donna son aubade récompensée par les bravos de l'assistance. 13 heures.....c'est l'heure du repas champêtre, mais ceci est une autre histoire..... J. Degarne

Las, nous ne pouvions penser que quelques heures plus tard, un odieux attentat terroriste allait faucher sur la promenade des Anglais à Nice, plus de 83 vies humaines. Notre pensée collective est adressée à toutes ces victimes



Photo No 01

Cérémonie du 14 juillet 2016 à BOISSY le Chatel

Article 2 En marge de notre congrès départemental

Voici un résumé du discours prononcé par Pierre Naura, directeur départemental de l'ONAC/VG. On trouvera le discours complet sur notre site www.unc77.fr

La lettre mensuelle de l'UNC (UNC-INFO) nous recommande, pour les éditions régionales, d'éviter de reproduire les trop longs discours.... Pourtant, il nous paraît essentiel, en citant, même partiellement, celui-ci, de rappeler le rôle, et les services, que joue l'administration de l'ONAC/VG. vis à vis du monde combattant.

Louis-René Theurot

Je salue le dévouement de Robert Bellenger, votre président départemental, de toute son équipe proche et tous ceux que je croise souvent aux cérémonies et manifestations. Je salue les présidents des comités locaux, et vous tous ici présents. Je tiens également à remercier vos porte-drapeaux, fidèles et toujours présent aux diverses cérémonies, ne comptant ni leur temps ni les déplacements pour honorer les camarades qui n'ont pas eu la chance de revenir et qui ont fait le sacrifice ultime pour que nous puissions être libres aujourd'hui. Sans cesse, vous devez, nous devons ranimer la flamme, chaque fois que l'actualité offre un prétexte à rappel ou exemple, afin que chaque jeune forge lui-même sa conscience civique et sa conviction du devoir de servir sa Patrie. Victor Hugo écrivait : « *il faut allumer les grandes dates comme on allume les flambeaux* ».

Faites votre, plus que jamais en ces temps difficiles, les mots de Clemenceau et du père Daniel Brottier vos fondateurs. Le Tigre tout d'abord, quand le 20 novembre 1917, il s'exclama devant la Chambre : « *Nous avons de grands soldats d'une grande histoire, sous des chefs trempés dans les épreuves, animés aux suprêmes dévouements qui firent le beau renom de leurs aînés. Par eux, par nous tous, l'immortelle patrie des hommes, maîtresse de l'orgueil des victoires, poursuivra dans les plus nobles ambitions de la paix le cours de ses destinées. Ces Français que nous fûmes contraints de jeter dans la bataille, ils ont des droits sur nous. Ils veulent qu'aucune de nos pensées ne se détourne d'eux, qu'aucun de nos actes ne leur soit étranger. Nous leur devons tout, sans aucune réserve. Tout pour la France saignante dans sa gloire, tout pour l'apothéose du droit triomphant.* ».

Le bienheureux Père Daniel Brottier lui répondra plus tard en écho : "*Servir, c'est n'être plus soi. C'est n'être plus à soi. C'est n'avoir presque pas de droits, c'est ne point connaître son intérêt propre. C'est en tout cas le sacrifier toujours à l'intérêt général. C'est penser, vouloir et agir en fonction des autres.*"

... / ...

Sans l'implication de vos associations, nous ne réussirons pas les commémorations majeures, qui vont animer cette année 2016 : Il y tout d'abord le centenaire de la première Guerre Mondiale et les cérémonies marquant les batailles de la Marne et de la Somme. Il y a aussi et c'est une date importante pour le monde combattant, le centenaire de votre maison commune, celui de l'ONACVG.

Sachez que les services de l'Etat dans le département continueront de vous accompagner, sous l'autorité du Préfet, pour que soient respectés les grands principes :

- Le droit à réparation est imprescriptible, l'Etat continue à l'assumer.
- Les Anciens Combattants continueront à disposer d'un interlocuteur gouvernemental et d'un budget autonome voté par le Parlement.
- La gestion du monde Anciens Combattants continuera d'être assurée localement par l'ONACVG.
- Le gouvernement reste attaché au maintien de cette structure administrative de proximité pour rendre le meilleur service au monde Anciens Combattants : l'ONACVG est ici, sous mon autorité de directeur départemental, un lieu où chacun d'entre vous peut venir avec la certitude d'être accueilli, entendu, écouté, conseillé et aidé.

.../...

Je ne vais pas revenir sur les budgets 2015 et 2016 en détail, mais sur trois points en particulier : L'attribution de la carte du combattant pour les militaires justifiant d'une durée de service d'au moins 120 jours, effectuée en opérations extérieures : Cette mesure, inscrite dans la loi de finances pour 2015, dans son article 87, est entrée en vigueur le 1er octobre 2015 et plus de 300 personnes en seine et Marne ont aujourd'hui obtenu ce titre. Autre nouvelle : Depuis le 1er janvier 2016, les contribuables, titulaires de la carte du combattant pourront se voir accorder le bénéfice de la demi-part supplémentaire de quotient familial dès 74 ans. Les veuves de ces contribuables ayant bénéficié, au

moins au titre d'une année d'imposition, de la demi-part fiscale sont également concernées par l'abaissement de la condition d'âge. Enfin, l'article 132 du même texte ouvre la possibilité aux personnes concernées c'est-à-dire aux titulaires de pensions civiles ou militaires de retraite liquidées avant le 19 octobre 1999 de demander à compter du 1^{er} janvier 2016 à bénéficier du droit à campagne double, au titre de leur participation à la guerre d'Algérie ou aux combats en Tunisie ou au Maroc. Vous me l'avez dit, des revendications importantes n'ont pas encore été satisfaites, mais le simple directeur départemental que je suis crois que dans ce domaine comme dans d'autres aujourd'hui, la politique des petits pas est préférable à celle du tout ou rien. Les anciens combattants ne sont pas épargnés par les problèmes économiques. N'hésitez pas à faire connaître auprès de l'ONAC les situations qui nécessitent une attention toute particulière. Les crédits sociaux attribués à l'ONACVG permettront, d'atténuer les vicissitudes de la vie. En ce sens, croyez bien que nous sommes à vos côtés afin de compléter les aides fournies. La commission d'action sociale de l'ONAC se réunit ainsi régulièrement, toutes les six semaines, et vos représentants y prennent toute leur place. A l'échelle nationale, près de 21 millions d'euros de crédits ont été attribués en 2015. En 2015, en Seine et Marne, l'ONACVG a directement aidé plus de 300 ressortissants pour un montant supérieur à 171000 euros. Ce faisant nous avons soutenu toutes les générations du feu, celles ou les appelés étaient majoritaires, comme celle ou par devoir des femmes et des hommes ont choisi une carrière ou est présente au quotidien la possibilité du sacrifice ultime au service de la patrie. C'est à l'Office National des Anciens et Victimes de Guerre que pour l'état et dans le cadre du droit imprescriptible à réparation de continuer au quotidien d'être présent à vos côtés.

Vous êtes dépositaire d'une histoire, d'une mémoire. .../... Toutes générations confondues, ce matin, nous communions dans les valeurs de la République.

Merci de m'avoir convié à votre congrès départemental. Je vous remercie de votre attention.

Pierre NAURA

Article 3 Nécrologie

27 juillet 2016. Décès de Marc Gourée. C'est avec regret que nous avons appris le décès du capitaine de réserve MARC GOUREE membre de l'UNC. La levée du corps a eu lieu le mardi 2 Août 2016 au funérarium de Fontainebleau. Les obsèques se sont déroulés dans l'intimité familiale.

22 août 2016. Décès de Boubakar Diallo. La section U.N.C de Meaux à la tristesse de vous faire part du décès de Boubakar DIALLO, né le 27 Août 1931 à Rufisque au Sénégal. Engagé volontaire en avril 1951, il fut affecté au 7ème régiment de tirailleur Sénégalais à Ouakam, quartier de Dakar. Il fut désigné pour un stage d'écoute et de radio goniométrie. Ayant obtenu ses brevets de télégraphiste il participe à la campagne d'Indochine. Il quitte l'Armée avec le grade de Sergent il est titulaire de la médaille Croix de la valeur militaire argent, la médaille coloniale avec agrafe et la médaille commémorative Indochine. A sa veuve, ses enfants et petits enfants, ses camarades assurent qu'ils ne l'oublieront pas. *Le président Josef Duclos.*

Photo No 02

Capitaine Boubakar DIALLO

